

des évêques qui leur doivent obéissance ; 4° que l'Eglise, telle que fondée par Jésus-Christ, est une monarchie véritable, puisque le pouvoir suprême y est confié premièrement et essentiellement à une seule personne qui est Pierre ou l'un de ses successeurs ; 5° qu'il faut bien distinguer l'Eglise *enseignante*, composée du Pape, des évêques et des prêtres et chargée de prêcher la saine doctrine, et l'Eglise *enseignée*, qui est tenue d'obéir et de recevoir les enseignements de ses pasteurs ; 6° que le Pape, seul et en dehors du consentement des évêques, est infaillible (de la même manière que les évêques réunis en concile sous la présidence du Pape), chaque fois qu'il parle *ex cathedra*, c'est-à-dire comme pasteur et docteur de tous les chrétiens, et qu'il définit qu'une doctrine est révélée et doit être crue par tous les fidèles ; 7° que Pierre et ses successeurs sont destinés par le Sauveur à conserver dans l'Eglise la saine doctrine et à produire l'unité parfaite de foi et de communion entre les fidèles au moyen de l'unité de gouvernement sous une autorité infaillible : leur rôle est celui de la pierre fondamentale qui maintient l'unité et la solidité de l'édifice, celui du pasteur qui conduit toutes ses brebis à un même bercail, celui du souverain qui a reçu les clefs de la capitale ou du royaume et qui produit l'unité nationale. Ces conséquences qui